



**Office Burundais des Recettes**

*"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"*

## **COMMISSARIAT GENERAL**

Réf : 540/92/CG/01/ 2654 /A.N/2017

### **AVIS AU PUBLIC**

L'Office Burundais des Recettes porte à la connaissance du public que le Numéro d'Identification Fiscale(NIF) et l'attestation de non redevabilité sont délivrés gratuitement à tout contribuable en ordre avec l'Administration fiscale.

Il est demandé à tout contribuable désireux d'obtenir un de ces documents de s'adresser directement aux services de l'OBR au lieu de passer par l'intermédiaire des Commissionnaires.

Fait à Bujumbura, le 13 /09/2017

**LE COMMISSAIRE GENERAL**

**Honorable Audace NIYONZIMA**